



UN MARCHÉ EN PLEINE EXPANSION

L'actuelle augmentation des naissances constatée en France devrait rejaillir sur le marché de l'enseignement en touchant progressivement toutes les sphères : des crèches aux établissements d'enseignement supérieur. Les revêtements de sol PVC, déjà largement représentés et appréciés sur ce marché pour leurs qualités et leur design, devraient bénéficier de ce dynamisme dans les années à venir.



TENDANCES MARCHÉ

Une croissance programmée

Dans le secteur de l'enseignement, les revêtements de sol PVC représentent près de 60% des surfaces. Leurs caractéristiques techniques et esthétiques permettent en effet de répondre aux différents domaines d'application aussi divers soient-ils : de la salle de repos d'une crèche au laboratoire d'un enseignement supérieur.



NORMALISATION

La nouvelle norme NF DTU 53.2 est arrivée

Pour tous les intervenants de la pose de revêtements de sols PVC collés, la nouvelle norme NF DTU 53.2 apporte des améliorations qualitatives sur la mise en œuvre de ces ouvrages. Il s'agit d'un outil indispensable pour éviter les complications et imposer à chaque intervenant d'assumer ses responsabilités.



ENVIRONNEMENT

Les leçons de l'enseignement

Depuis 1995 avec les bases de l'actuelle démarche HQE®, la construction dans le secteur de l'enseignement a toujours joué un rôle de précurseur dans la mise en place d'une démarche soucieuse de l'environnement. C'est encore une fois, lors du chantier d'un établissement scolaire, qu'un programme de récupération des déchets des revêtements de sol PVC est expérimenté. Le but : proposer très prochainement ce service aux acteurs du bâtiment sensibilisés aux questions d'environnement.



COULEURS ET PETITE ENFANCE

Pour l'éveil comme pour l'hygiène

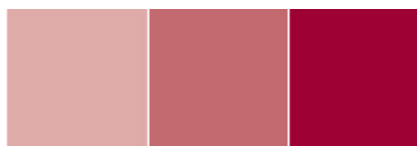
Dans le domaine de la petite enfance, l'ambiance des locaux influe sur l'apprentissage et l'éveil. Pour créer un environnement dans lequel concentration, travail ou repos sont facilités, les revêtements de sols PVC offrent la gamme la plus complète de couleurs et de motifs.



INTERVIEW

Choisir le revêtement de sol pour un gymnase multi-fonctionnel

Le rebond, l'accroche, l'esthétisme... le rôle du revêtement de sol dans une salle de sport est essentiel. Christian Kuhn, Directeur International des Ventes Indoor pour FieldTurf Tarkett, nous renseigne sur les critères de choix pour s'assurer d'une bonne qualité de jeu, d'un confort pour les sportifs et d'une résistance à l'usure irréprochable.



TENDANCES MARCHÉ

Une croissance programmée



De la crèche à l'université, en passant par toutes les étapes de la scolarité, le marché de l'enseignement regroupe aujourd'hui en France plus de 80 000 établissements totalisant environ 160 millions de mètres carrés.

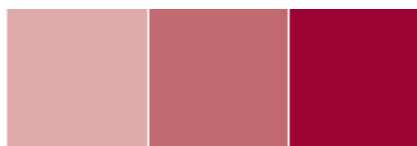
Dans un marché représentant pas moins de 150 à 200 000 m² de mises en chantier tous les ans, il faut distinguer deux sphères distinctes qui répondent à des règles différentes :

- Celle de l'enseignement de second degré (collèges, lycées, lycées professionnels...) et de l'enseignement supérieur, globalement stable. Dans ce secteur, le taux de renouvellement atteint facilement trente ans.
- Celle de l'enseignement de premier et deuxième degré (maternelle, école élémentaire) et de la petite enfance (crèche) stimulée par l'augmentation démographique et contrainte pour des raisons d'hygiène à un taux de renouvellement des revêtements de sol ne dépassant pas dix ans.

En effet, avec 830 900 naissances en 2006 (source INSEE), meilleur chiffre depuis plus de vingt-cinq ans, la France est désormais le pays européen où il naît le plus d'enfants. Le taux de fécondité actuel, deux enfants par femme, est très proche du taux de renouvellement des générations. Ce dynamisme démographique français confirme le choix du gouvernement de mener une politique familiale axée sur le développement des services aux familles, à commencer par le renforcement de l'offre de garde : 8 500 places de crèche ont été ouvertes en 2005 et 10 000 en 2006 (contre 264 places en 2000).

Le plan « petite enfance », annoncé le 6 novembre 2006, amplifie ces efforts et prévoit l'ouverture de 12 000 places de crèche supplémentaires en 2007 et ainsi chaque année jusqu'en 2012.

Dans ces marchés, les revêtements de sol PVC se taillent la part du lion et recouvrent près de 60% des surfaces, loin devant le carrelage et le linoléum . Leurs principaux atouts : répondre aux contraintes de durabilité, d'esthétique et d'entretien, dans tous les domaines d'application d'un établissement d'enseignement, aussi divers soient-ils, du hall d'entrée aux salles de classe, en passant par le laboratoire, la salle de sport ou la cantine scolaire.



TENDANCES MARCHÉ

La Nouvelle Norme NF DTU 53.2 est arrivée !!



La nouvelle norme NF DTU 53.2 « revêtements de sol PVC collés » (la pose libre ou tendue n'est pas concernée) est en application depuis avril 2007. Elle remplace l'ancienne norme datant de 1990.

Plus qu'une révision, c'est une refonte complète de l'ancien DTU qui a été accomplie. Le nouveau texte, applicable depuis avril 2007, concerne la mise en œuvre dans les locaux P2 et P3 (soit la grande majorité des locaux classés UPEC, à l'exclusion des cuisines de collectivités par exemple). Il apporte des changements importants et définit avec soin la responsabilité de chaque acteur de la construction : maître d'ouvrage, maître d'œuvre et entreprise sont responsabilisés. Le but : limiter les désordres liés principalement à l'état des supports en matière de fissuration et d'humidité par exemple.

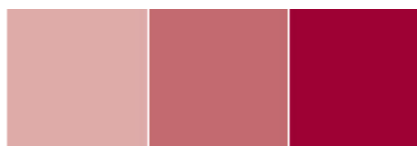
Reconnaissance des supports

Il s'agit d'étudier avec soin les sols et les lieux dans lesquels la pose est envisagée pour permettre à l'entreprise d'engager sa responsabilité en toute connaissance de cause. La norme préconise une étude très précise du support en sept points de vérification : humidité, microfissures et fissures, cohésion de surface, porosité, planéité, présence ou non de produits de cure et présence de marches d'escalier. Cette étude permet d'établir un rapport contradictoire de la reconnaissance des supports, qui autorise ou non la pose du revêtement. Ce dernier est remis aux maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et architectes pour légitimer le choix de l'entreprise d'intervenir ou non sur le chantier. Dans le cas où le support montrerait une présence d'humidité ou un état incompatible avec la pose du revêtement de sol PVC collé, plusieurs solutions sont envisageables : attendre le séchage complet du support (cette solution s'applique principalement à la construction neuve), exiger du maître d'ouvrage la mise en œuvre d'autres solutions de traitement ou préconiser un autre mode de pose du revêtement.

Pose sur dallage en terre plein

La norme refuse désormais la mise en œuvre de revêtements de sol PVC collés en pose directe adhérent sur terre-plein, sans traiter auparavant de manière efficace et définitive le risque de remontées d'humidité à l'origine des désordres qui peuvent apparaître sur les sols PVC. Il revient à l'entreprise de le signaler au maître d'ouvrage, et à celui-ci d'opter pour l'une des trois solutions prévues dans la norme pour traiter, avant la pose, les remontées d'humidité :

- Création d'une chape désolidarisée, pour créer une barrière anticapillaire.
- Pose d'une sous-couche d'interposition (bénéficiant d'un avis technique).
- Pose d'un complexe de protection anti-remontée d'humidité sous le revêtement PVC (bénéficiant d'un avis technique).



ENVIRONNEMENT

Les leçons de l'enseignement



C'est sous l'impulsion de la construction publique, et principalement des établissements scolaires, qu'une conscience environnementale a fait progressivement son chemin. Elle a ainsi pu gagner progressivement la construction privée, collective et individuelle.

Le respect de l'environnement et la démarche de haute qualité environnementale (HQE®) tendent à se généraliser dans la programmation, le management et la réalisation des équipements publics. Mais, dans ce domaine, la construction d'établissements d'enseignement a, dès 1995, joué le rôle de précurseur dans la mise en place d'une démarche soucieuse de l'environnement et des économies d'énergie. Avec le lycée polyvalent Maximilien Perret, à Alfortville, en 1995, le Conseil régional d'Ile-de-France a été l'une des toutes premières collectivités locales à s'impliquer dans la démarche HQE®. Nous n'en sommes encore qu'aux balbutiements de la démarche, mais déjà des mesures pour économiser l'énergie sont mises en œuvre :

- Renforcement de l'isolation.
- Raccordement au réseau de géothermie.
- Recyclage de l'eau de pluie.
- Mise en valeur de l'éclairage naturel.
- Information sur l'impact environnemental des matériaux utilisés.

Cette démarche a rapidement été suivie par la région Nord-Pas-de-Calais avec deux lycées HQE® : le lycée Léonard de Vinci à Calais achevé en 1998 et le lycée Jacquard à Caudry achevé en 2000 ; puis dans la région Limousin avec un lycée à Limoges. Aujourd'hui, le respect de l'environnement est une préoccupation prise en compte dans la plupart des constructions d'établissements scolaires. La région Rhône Alpes s'est d'ailleurs engagée à élaborer tous ses lycées dans cette voie.

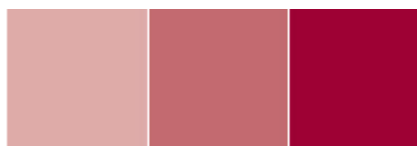
Récupération des chutes de pose



C'est dans ce contexte de démarches environnementales désormais très engagées que Tarkett Bâtiment se positionne en acteur « éco responsable ». En lançant son programme ReUse sur le marché français, Tarkett permet à tous les intervenants de la construction de répondre aux exigences de la cible 3 « Chantier à faible impact environnemental ». La filière de collecte des chutes de pose des revêtements de sol PVC met à profit la responsabilisation de l'ensemble des acteurs pour permettre de recycler ces sols et ainsi restreindre la charge environnementale des chantiers.



Encore à l'état de test, le programme est actuellement expérimenté sur le chantier du lycée Jean Rostand de Strasbourg, opération certifiée « NF Bâtiments Tertiaires – Démarche HQE® ». Durant tout le chantier, Tarkett Bâtiment met à la disposition des poseurs de l'entreprise JEHU et Cie des chariots sur roulettes ainsi qu'une benne de 15 m3 fermée pour collecter les sacs remplis de chutes PVC. Sur les 8 500 m2 de sols posés, c'est plus de quatre tonnes de chutes que Tarkett espère recycler en les réinjectant dans la chaîne de fabrication des nouveaux revêtements. Le but de cette opération pilote est de valider la faisabilité technique de la collecte, d'évaluer le coût financier de l'ensemble de la filière ainsi que ses bénéfices environnementaux afin de généraliser cette offre en 2008, et ainsi créer une nouvelle dynamique dans le recyclage des déchets de chantier.



COULEURS ET SANTÉ

Pour l'éveil comme pour l'hygiène



Destinées à l'éveil des tout-petits, les crèches et les écoles maternelles ne sont pas des établissements comme les autres. L'aménagement des volumes, l'architecture des lieux, les matières utilisées et bien sûr les couleurs sont choisis avec attention pour créer une ambiance propre à stimuler l'imagination, faire éclore les personnalités et épanouir les esprits.



En pleine phase d'éveil sensoriel, les très jeunes enfants passent une bonne partie de leur temps à jouer directement à même le sol. À plat ventre ou à quatre pattes, ils sont en contact avec le revêtement : sa couleur et ses motifs étant tout près de leurs yeux. Même si leur vision n'est pas encore tout à fait affirmée, ils perçoivent les différences de teintes et les calepinages de formes simples. Pour cette raison, il est important de « forcer les couleurs au sol », explique Danièle Baricaut, architecte coloriste. Pour les mêmes raisons, M. Keiling, architecte à Strasbourg, préconise systématiquement des couleurs plutôt vives dans

les crèches, maternelles et écoles primaires pour lesquelles il travaille, car « les couleurs font partie de la vie et de l'apprentissage des petits enfants ; les enseignants les invitent à manipuler beaucoup de couleurs. La couleur fait partie de leur entourage... ». Il en va de même de l'architecture qui les entoure.



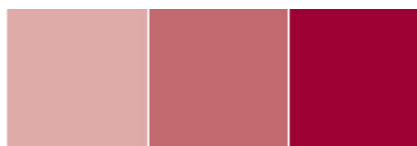
La couleur a aussi une fonction de repérage et de guidage puisque « chaque zone à l'intérieur d'une crèche est identifiée par une couleur », explique Alexis du Rivau, architecte spécialiste de la petite enfance :

- Des couleurs toniques adoucies et non agressives pour stimuler les sens dans les zones d'éveil.
- Des coloris tendres et lumineux pour maintenir l'attention dans les salles d'activité.
- Des couleurs vives et stimulantes dans les salles de motricité.
- Des teintes pastel et pâles propices au calme et au repos dans les espaces de sommeil.



Des calepinages au sol permettent de canaliser les enfants. « Par exemple dans l'école Living School à Paris, nous avons créé dans la salle de repos sur un fond jaune pâle des cercles violets sur lesquels les enfants se rassemblent au moment de la sieste. »

Les revêtements de sol PVC répondent parfaitement aux attentes des maîtres d'œuvre et des architectes en proposant des gammes très complètes de couleurs.



INTERVIEW

Choisir le revêtement de sol pour un gymnase multi-fonctionnel

Christian Kuhn, Directeur International des Ventes Indoor pour FieldTurf Tarkett, nous parle des revêtements de sol des salles de sports dans les établissements scolaires.

Comment choisir un revêtement de sol pour les salles de sport des établissements scolaires ?

« Dans un établissement scolaire, il faut se demander si la salle ne servira qu'à pratiquer une activité sportive – certains établissements ont des spécialités (Handball, Volley...) - ou si elle peut servir occasionnellement dans un cadre extra-sportif : comme salle polyvalente de spectacle pour les fêtes de fin d'année ou de réception pour organiser des réunions, des examens... Dans ce cas, le revêtement de sol devra bénéficier en plus d'une résistance particulière au poinçonnement (pour supporter le poids des tables et des chaises) et au trafic. Il devra aussi afficher un bon confort acoustique. »

Qu'est ce qui caractérise les revêtements de sol des salles sportives ?

« Dans une salle de sport, pour que le confort des joueurs soit optimal, un sol doit répondre à différents critères, mais toujours dans un équilibre subtil. Il doit amortir les chocs pour des raisons de sécurité tout en assurant une bonne restitution de l'énergie après l'amortissement et un rebond de balle proche de celui d'une dalle de béton, indispensable pour la plupart des sports. Il doit également permettre une bonne adhérence de la chaussure pour garantir de bons appuis. Tous ces critères varient suivant la déformation du sol. Celle-ci peut être :

- ponctuelle c'est-à-dire au point d'impact (c'est le cas des revêtements PVC principalement),
- surfacique c'est-à-dire répartie autour du point d'impact (dans le cas de parquets sportifs par exemple),
- combinée lorsqu'elle allie les deux caractéristiques. »

Comment ces revêtements peuvent allier autant de caractéristiques différentes ?

« En associant plusieurs produits en couches successives, nous additionnons les avantages. Les sols omnisports, par exemple, sont composés d'un linoléum bénéficiant d'une résistance à l'usure incomparable, posé sur un support-bois dont l'amortissement à déformation surfacique en fait l'une des solutions de prédilection pour les salles de sports accueillant aussi bien des manifestations sportives qu'extra-sportives. »

[En savoir plus](#)



TENDANCES MARCHÉ

Se former à la pose des revêtements de sol



Prochainement s'ouvrira à Bezons, en région parisienne (95), un nouveau centre de formation spécialisé dans la pose des revêtements de sol PVC.

L'objectif de ce centre est simple : dispenser une formation complète pour faire face aux nouvelles exigences en termes de réglementation, de techniques de pose et de connaissance des produits.

Plus de 10 000 professionnels du monde entier sont déjà passés en formation à l'École de pose et à l'Académie Tarkett depuis leur création en 1992, permettant ainsi de contribuer à mettre sur le marché de la construction des artisans et des ouvriers plus qualifiés et pallier la pénurie de main d'œuvre qui touche toutes les spécialités du bâtiment.

3 systèmes de formation ont été mis au point pour apporter un service « clé en main » aux entreprises du secteur, avec des formules adaptées aux compétences et aux contraintes de temps de chacun :

- Perfectionnements et initiations dans le cadre de la formation continue.
- Cycle de 18 mois en alternance conduisant à l'obtention du Titre Professionnel reconnu et délivré par le ministère du travail.
- Formation CAP.

Pour en savoir plus : www.tarkett-formation.com ou par téléphone au 03 24 29 84 36.



Agenda et actualités

NOV
20

Salon des Maires et des Collectivités

du 20 au 22 novembre - Paris

Première manifestation professionnelle du monde des Collectivités Locales, le SMCL a réuni en 2006 plus de 48 000 visiteurs et 850 exposants sur 55 000 m². Tous les grands acteurs de l'achat public sont présents ainsi que l'ensemble de leurs partenaires institutionnels ou prestataires spécialisés dans la gestion, les services, l'aménagement et le développement des collectivités.

RENDEZ-VOUS SUR LE STAND TARKETT.

● [En savoir plus](#)

NOV
29

Congrès régional de la FHF

le 29 novembre - Angers

Le thème de ce congrès portera sur l'architecture au service de l'investissement hospitalier et médico-social. Ce thème sera développé à travers des expériences de terrain, présentées par des chefs d'établissement et des spécialistes des questions architecturales et ergonomiques.

Un temps fort d'échanges avec les représentants des pouvoirs publics, de niveau régional comme de niveau national sur le contexte de déploiement des projets d'investissements immobiliers : la mise en œuvre du Plan Hôpital 2012 d'une part, et la poursuite des programmes interdépartementaux d'accompagnement des handicaps de la perte d'autonomie (PRIAC), d'autre part.

RENDEZ-VOUS SUR LE STAND TARKETT.

● [En savoir plus](#)

DÉC
4

Rencontres de la FHP 2007

le 4 et 5 décembre - Nantes

La Fédération de l'Hospitalisation Privée regroupe quelques 1250 établissements et représente les établissements privés en France. Organisée en Syndicats Régionaux et en Syndicats de Spécialités, la FHP est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics sur les grands thèmes qui engagent l'avenir du système de santé.

La Fédération organise les rencontres FHP 2007, les 4 et 5 décembre, à Nantes.

RENDEZ-VOUS SUR LE STAND TARKETT.

● [En savoir plus](#)

DÉC
14

Age 3

le 14 décembre 2007 - Villefranche

Le salon des structures et services d'accueil et d'hébergement des personnes âgées dépendantes aura lieu le 14 décembre, à Villefranche : conférences, ateliers et surface d'exposition.

RENDEZ-VOUS SUR LE STAND TARKETT.

● [En savoir plus](#)